

Séjour botanique de terrain (5 jours) : Hautes-Alpes

Du samedi 1^{er} au vendredi 7 juillet 2023, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un séjour de botanique de terrain à Villar-d'Arène, dans les Hautes-Alpes, au pied du col du Lautaret.

Ce séjour aura pour but de permettre, lors de sorties dans des milieux variés, de découvrir les fleurs, arbres et arbustes de cette région, ou d'en améliorer leur connaissance et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes.

Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de vingt ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

Quelques informations sur le programme de la semaine *(données à titre indicatif, les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter des changements)*

Au cours de ce séjour, nous explorerons les berges de la Romanche et du lac du Pontet. Nous irons, bien entendu, au col du Lautaret où nous visiterons le jardin botanique ; nous arpenterons aussi le plateau d'Emparis et découvrirons l'Alpe du Lauzet à la recherche des plantes d'altitude.

Les participants doivent être à jour de la cotisation 2023 à l'association La Garance voyageuse

Nombre de participants :
17 personnes, maximum.

Hébergement
Gîte Le Pas de l'Âne

Lieu-dit Arsine, 2 route de la Lochette
05480 VILLAR-d'ARÈNE
<https://www.gitelepasdelane.com/>



Attention ! Le passe sanitaire (vaccin ou test négatif) pourra être réclamé par les lieux d'hébergement, selon les règles sanitaires en vigueur au moment du séjour.

- Repas pris en commun (6 petits-déjeuners, 5 paniers repas pour midi, 6 dîners), boissons non comprises
- Hébergement en chambre twin **[chambre individuelle impossible]**

Draps + 1 serviette de toilette fournis.

Chambre avec sanitaires = prévoir 420 € p. personne / chambre avec sanitaires sur le palier : prévoir 370 € p. personne

Les frais d'hébergement + repas seront réglés sur place lors du séjour
(chèque à l'ordre de **La Garance voyageuse**)

Pour des raisons d'organisation, les personnes s'inscrivant avec hébergement seront prioritaires
(camping municipal contigu au gîte et parking camping-cars)

Rendez-vous au gîte **le samedi 1^{er} juillet à 18h pour une réunion d'accueil (pas d'accueil avant 17h)**,
dispersion le **vendredi 7 juillet**, après le petit-déjeuner.

Conseils pratiques :

- Les excursions ayant parfois lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être bien chaussé**. Les dénivelés n'excèdent pas 500 m par jour et le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques, mais certains sentiers sont assez pentus : ces sorties sont accessibles à tout bon marcheur.
- L'utilisation d'un bâton de marche est conseillée.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Les trajets pour se rendre aux lieux des sorties se feront en covoiturage.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter

Françoise Dumas : francoise.garance@orange.fr, 06.18.99.54.41 ;

Alain Guichard : alainguichard26@gmail.com, 06 22 96 64 36

ou, pour l'organisation, Laurence Fayet : laurgarance@orange.fr, 06 89 37 16 07

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) : 290 €

Votre inscription ne sera validée qu'à **réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 290€** encaissé fin juin – ou **3 chèques (100 + 100 + 90)** qui seront encaissés de façon échelonnée (fin février, fin mai, fin juin)

En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement vous seront remboursés.

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :

La Garance voyageuse, 48370 Saint-Germain-de-Calberte

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au séjour **Hautes-Alpes : ci-joint un chèque de 290€ (ou 3 chèques)**

Hébergement :

☐ chambre partagée (2 personnes)

avec sanitaires sur le palier

☐ chambre partagée (2 personnes)

avec sanitaires dans la chambre

Transports :

☐ Je viendrai en voiture et peux emmener _____ personnes

☐ Je cherche une place en co-voiturage (partage des frais)

☐ Je viendrai en train : Grenoble + bus LER 35 (1h45 min)

ou co-voiturage à prévoir

Précisez si vous souhaitez partager la chambre avec une personne particulière : _____

Régime particulier : _____

☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins également **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2023 :

☐ **20€** (tarif normal) ;

☐ **10€** (petit budget) ;

☐ **30€** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**

J'ai bien noté que seuls 30% des frais d'encadrement me seront remboursés en cas d'annulation de mon fait moins d'un mois avant le début du séjour. Et, dans ce cas, suivant les exigences du gîte ou de l'auberge, il est possible que les frais d'hébergement doivent vous être également réclamés.

Rappel : le passe sanitaire (vaccin ou test négatif) pourra être réclamé par les lieux d'hébergement, selon les règles sanitaires en vigueur au moment du séjour.

Signature :